



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
1230402 H

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de Paris
75656 PARIS CEDEX 13
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

751

Madame LOU ANDRE--PICKEL
QUATRIEME ETAGE
80 RUE DE MENILMONTANT
75020 PARIS

Le 19/06/2024

Le directeur de la Caf de Paris certifie que :

LOU ANDRE--PICKEL, née le 18/10/2005

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **mars 2024** :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocation de logement	284,00 €

QUOTIENT FAMILIAL

mars 2024 : non disponible

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Paris.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 190620242148 460006 AL
NAT20D MAT 1230402 H -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 751 -



1230402104110000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 190620242148 460006 AL
NAT20D MAT 1230402 H -
PAGE 2/2 IDX B 1041101 V 751 -



12304021041100000000



Vos prestations Caf

Attestation de paiement

N° DOSSIER :

0444544 C

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :

Caf des Vosges
30 Chemin LA BELLE AU BOIS
DORMANT
88016 EPINAL CEDEX 9
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

881

Madame JULIE ANDRE
11 RUE DES PAMPRES
88500 MIRECOURT

Le 19/06/2024

Le directeur de la Caf des Vosges certifie que :

JULIE ANDRE, née le 11/12/1975

a perçu les prestations suivantes pour les mois de **juin 2023 à mai 2024** :

PRESTATIONS	MONTANT
juin 2023	
Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE)	555,64 €
Prime d'activité ¹	108,58 €
Soit au total	664,22 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité : - Montant forfaitaire : 892,88 € - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1252,52 €	
juillet 2023	
Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE) <i>rappel sur la période de 01/12/2022 à 30/06/2023</i>	1563,76 €
Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE)	762,31 €
Prime d'activité ¹	18,55 €
Retenue	- 1447,12 €
Soit au total	897,50 €

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire : 892,88 €
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 1252,52 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 190620242152 460006 AL
U332P MAT 0444544 C -
PAGE 1/4 IDX B 1041101 V 881 -



04445441041100000000

août 2023

Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE)	667,06 €
Allocation de rentrée scolaire	434,61 €
Prime d'activité ¹	18,55 €
Soit au total	1120,22 €

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire : 892,88 €
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 1252,52 €

septembre 2023

Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE)	667,06 €
---	----------

octobre 2023

Allocation aux adultes handicapés (JULIE ANDRE)	667,06 €
---	----------

novembre 2023

Pas de paiement sur le mois

décembre 2023

Pas de paiement sur le mois

janvier 2024

Pas de paiement sur le mois

février 2024

Pas de paiement sur le mois

mars 2024

Pas de paiement sur le mois

avril 2024

Pas de paiement sur le mois

mai 2024

Pas de paiement sur le mois

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

LOU ANDRE-PICKEL, née le 18/10/2005²

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité



■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Vosges.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 190620242152 460006 AL
U332P MAT 0444544 C -
PAGE 3/4 IDX B 1041101 V 881 -



04445441041100000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 190620242152 460006 AL
U332P MAT 0444544 C -
PAGE 4/4 IDX B 1041101 V 881 -



04445441041100000000